

Transfert de la gestion santé/prévoyance du BCAC vers CEGEDIM. Un grand dysfonctionnement qui impose l'urgence d'une évaluation de la situation réelle.

Suite à une décision unilatérale de la Fédération Française de l'Assurance, du comité directeur du BCAC et donc des assureurs, sans justification économique ou de qualité de service, le transfert de la gestion vers CEGEDIM est effectif depuis le 1^{er} Janvier 2019.

Première onde de choc de cette décision : la mise en place du démantèlement d'un groupe de protection sociale paritaire -B2V-, évoqué lors du comité directeur du BCAC du 17 février 2016 par Mr MILANO (Ancien Directeur des Affaires Sociales de la FFA) :

« l'hypothèse du démantèlement de B2V doit être examinée jusqu'au bout mais tient à souligner que la dimension sociale est très importante sur ce sujet. En plus des questions sociales de B2V, cela serait la première fois que l'on toucherait au paritarisme en démantelant un GPS. » et le devenir de ses salariés, dont bon nombre d'entre eux sont sur la sellette et se retrouvent dans l'incertitude la plus complète quant à leur emploi.

Pourtant, en écoutant les déclarations et arguments des « décideurs et donneurs d'ordre », tout devait se passer pour le mieux dans le meilleur des mondes, en arguant que CEGEDIM était le délégataire qui avait présenté les meilleures garanties sur le cahier des charges, que personne n'a jamais vu.

Nos représentants du personnel au sein de B2V n'ont pas cessé de tirer le signal d'alarme quant à cette situation et le 25 septembre, à leur initiative, une importante mobilisation a eu lieu devant le siège de la FFA.

Et le panorama est hélas aussi sombre en ce qui concerne l'aspect « technique » de ce transfert de l'activité.

En effet, la caractéristique essentielle de ce dernier est un grave dysfonctionnement dénoncé par notre organisation et qui fait la une de la presse spécialisée (***article de l'Argus de l'assurance, de la lettre de l'assurance...***) mais aussi d'une émission de radio grand public : **RTL/Julien Courbet « ça peut vous arriver »**

Carte santé tiers payant non reçue ou erronée, prises en charge hospitalisation impossibles, indemnités journalières et rente invalidité non versées ou avec beaucoup de retard, remboursements des soins partiels car certains contrats surcomplémentaires non paramétrés... la liste est longue, trop longue et cela entraîne des conséquences plus que difficiles pour nos collègues ayants droit et retraités.

12 000 personnes seraient même absentes des bases de données !

Face à cette situation désastreuse, le standard B2V s'est vite retrouvé débordé avec 15 000 appels jour (5% de décrochés) avec une forte pression physique à l'accueil car CEGEDIM (I-GESTION) ne pouvait pas faire face et ne voulait pas ouvrir d'accueil.

Lors de commissions paritaires qui se sont déroulées à la FFA les 15 Janvier et 12 février, la fédération CGT Banques Assurances est intervenue pour souligner le caractère inadmissible de cette situation et exiger qu'il y soit remédié rapidement.

Une réunion, à l'initiative de la fédération, a eu lieu le 25 janvier avec des représentants de la FFA afin que des mesures soient prises dans les meilleurs délais.

Nos administrateurs sont intervenus dans le même sens lors du bureau de B2V du 30 Janvier et du Conseil d'administration du 10 Février 2019.

Ils ont eu pour seule réponse que toute migration était source de problèmes mais que le pire avait été évité car il ne resterait que 20 % des dossiers à régulariser.

Pour la direction de B2V, nous serions passés de 15 000 à 5 000 appels/jour, signe évident, à son sens, que la situation s'améliore... alors même que les conditions de travail des salariés d'I-Assurance ne s'améliorent pas : 61 000 dossiers en attente de traitement.

Donc, pour « nos décideurs » tout va rentrer dans l'ordre après le passage de cette brève dépression sur le front des transferts.

Mais à l'heure actuelle ce n'est toujours pas le cas !

C'est pourquoi nous exigeons, dans l'intérêt des salariés, ayants droit, retraités de notre secteur, une réunion d'urgence pour une évaluation réelle de la situation et qu'enfin les mesures nécessaires soient prises.

Nous salariés, retraités, ne sommes pas des pourcentages dans un bilan.

Plus de communication sans solutions, des actes désormais !

Fédération CGT des Syndicats du Personnel de la banque et de l'Assurance

Case 537 - 263, Rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
Tél : 01 55 82 77 87 - fax : 01 55 82 77 99 - email : fspba@cgt.fr - www.fspba.cgt.fr

Fédération CGT des Syndicats du Personnel de la banque et de l'Assurance

Case 537 - 263, Rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Tél : 01 55 82 77 87 - fax : 01 55 82 77 99 - email : fspba@cgt.fr - www.fspba.cgt.fr